

APPEL DE COTISATION 2020

Chère adhérente, cher adhérent, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous adresser l'appel de cotisation annuelle de notre organisation. **2020** apportera dans sa corbeille plusieurs temps forts. Parmi ceux-ci : un site web plus collaboratif (en avril) ; les Syrpa'Wards en partenariat avec Comexposium au SIA ; l'Observatoire des Métiers de la Communication en agriculture, une exclusivité Syrpa depuis 2003 (en mai) ; le Grand Débat en partenariat avec Agriculteurs de Bretagne au Space (en septembre). Et bien d'autres occasions de nous retrouver !

Le 28 avril, nous nous retrouverons tous ensemble pour **notre Assemblée générale**. Programmez d'ores et déjà cette date dans votre agenda !

Votre adhésion au SYRPA vous permet de bénéficier d'un réseau de près de 400 professionnels impliqués dans **tous les métiers de la communication**, provenant d'une grande diversité de structures : entreprises, organisations professionnelles, institutions, administrations, agences de communication, cabinets d'études, médias du monde agricole et agro-alimentaire.

En tant que membre du Syrpa, vous avez accès gratuitement à :

- **des conférences/débats** à Paris et en région avec des personnalités du monde de la communication et de l'agriculture sur des grands thèmes d'actualité,
- **des webinars**, pour permettre de profiter des débats tout en optimisant vos déplacements
- **des visites privées**
- La newsletter **Syrpanews**

Votre adhésion vous ouvre également la porte **de nombreuses manifestations professionnelles mais aussi d'évènements culturels**. Et plus largement, elle vous permet de participer à **des voyages d'études et à des visites d'institutions ou de sites** (usines, entreprises, laboratoires etc.) dans nos secteurs.

Pour les adhésions à titre personnel, notre statut de syndicat vous permet de déduire de vos impôts 66% du montant de votre cotisation. Ainsi, votre cotisation annuelle, dont le montant est en 2020 de 270 € pour les actifs résidant en région parisienne et de 135 € pour les actifs résidant en province, les retraités ou les sans emploi ; vous reviendra à 89,10 € ou à 44,55 € selon votre lieu d'activité ou votre statut.

Toute l'équipe du Syrpa vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année
Et vous remercie de votre confiance,

Syrpathiquement vôtre !



Anne-Dumonnet-Leca
Présidente



Anne-Marie Paulais
Trésorière

APPEL DE COTISATION 2020

APPEL DE COTISATION 2020

Simplifiez notre gestion administrative : payez en ligne.

Pour votre cotisation 2020, optez pour le paiement direct en CB sur le site internet du Syrpa. Vous pourrez ainsi **éditer immédiatement votre reçu/facture** dans votre espace de suivi d'adhésion sur www.syrpa.com :

- connectez-vous avec votre identifiant et mot de passe (en haut à droite du site) ;
- à partir du bandeau horizontal en haut du site, allez sur "Gérer mon compte" / "Régler ma cotisation" ;
- pour éditer votre reçu/facture, allez dans "Gérer mon compte" / "Mon adhésion".

Vous avez toujours la possibilité de régler en retournant le bulletin joint complété avec le règlement par chèque à l'ordre du SYRPA à l'adresse du Syrpa 19 rue Jacques Bingen 75017 Paris

N'oubliez pas d'actualiser vos coordonnées dans l'annuaire en ligne sur le site internet.



SYRPA - Bulletin d'adhésion 2020

(à renvoyer avec votre règlement ou
paiement en ligne sur le site par CB)

Cocher les rubriques qui vous concernent

Membre actif Paris / Région parisienne	270 Euros	<input type="radio"/>
Membre actif avec activité professionnelle en Région	135 Euros	<input type="radio"/>
Autre catégorie (<i>retraité, en recherche d'emploi, étudiants,...</i>)	135 Euros	<input type="radio"/>
<i>La cotisation donne un accès à tous nos événements</i>		
Total de votre versement Euros	
<i>Règlement par chèque à renvoyer avec ce bulletin ou par CB sur le www.syrpa.com dans votre espace adhérent</i>		

Je souhaite recevoir : une facture ou un reçu fiscal

Grâce au statut de syndicat du Syrpa, dans le cas de cotisation à titre personnel (et non par votre entreprise), vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % applicable sur le montant de la cotisation.

Nom, Prénom :

Adresse Personnelle			
E-mail perso		Tél. perso	
		Mobile	

Société			
Service			
Adresse Professionnelle			
E-mail prof		Tél. prof	
		Mobile	

Fonction	
-----------------	--

Adresse courrier au domicile au bureau
Adresse de facturation au domicile au bureau

SYRPA

19 Rue Jacques Bingen 75017 Paris - Tél : 06 46 47 18 33
SIRET 7842 850 58 00037 - Site : www.syrpa.com - Courriel : syrpa@syrpa.com